



Besançon Lundi 30 janvier 2017

À l'attention de Madame la Préfète de Région Bourgogne Franche Comté

Objet : Déchets de l'incinérateur de Strasbourg

Madame la Préfète

Ci-joint copie de la lettre que les associations de Bourgogne et Franche Comté viennent d'envoyer à Madame Dufay, présidente de la Région Bourgogne Franche Comté.

Elle concerne la destination des 300000 tonnes de déchets en provenance de l'incinérateur SERNEVAL de l'Eurométropole à Strasbourg, actuellement en cours de désamiantage.

Nous réitérons les demandes communiquées à Madame la Présidente de Région, à savoir :

- Qu'un état des lieux crédible soit établi au préalable, pour présenter les solutions retenues, les critères par site,
- Qu'ensuite, les communes et populations riveraines des installations soient informées,
- Que la Région mette en place une consultation,
- Qu'il soit mis en place, le cas échéant, une surveillance de ces transferts, supportée financièrement par la Région Grand Est et organisée par l'Etat,
- Que ces conditions remplies, les arrêtés éventuels d'autorisation précisent qu'il s'agit d'une autorisation exceptionnelle, limitée dans le temps : 3 mois pour certain plan et avec venir.

Nous tenons absolument à ce que le transfert des déchets de l'incinérateur SERNEVAL se fasse dans la plus grande transparence, dans le respect des élus gestionnaires des plans de gestion départementaux des déchets en cours et des populations concernées par l'afflux de ces déchets imprévus.

Nous serons particulièrement vigilants sur ce point.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération

Pour les fédérations et associations signataires de la lettre à Madame la Présidente de Région :

Pour FNE Franche Comté,
P Blain, Président

Pour FNE Bourgogne,
C. Schmitt, Présidente

Pièce jointe : copie de la lettre à Madame la Présidente de Région

FNE Franche-Comté Fédération régionale des associations de protection de la Nature

Association agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature - N° SIREN 315564542 - N° APE : 9499Z

Maison de l'environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin 25000 Besançon / Tél. 03 81 80 92 90

<http://fne-franche-comte.fr> / contact@fne-franche-comte.fr